



Erreur de prix et annulation de commande

Par **souldancer92_old**, le **25/10/2007** à **18:08**

Bonjour, j'ai passé commande cet après-midi de plusieurs écrans LCD sur le site de la FNAC. Le prix affiché était de 8 euros au lieu de 1498 euros. J'ai passé plusieurs commandes et elles ont toutes été enregistrées. J'ai reçu une confirmation par mail du nombre et du prix. Cependant les commandes ont toutes été annulées. Pour information les deux premières ont été annulées avant le passage (30/40 minutes après) des deux autres, cependant le prix n'avait toujours pas été modifié. Un mail du site explique l'annulation pour cause d'erreur :
Chère Cliente, Cher Client,
Suite à un problème technique sur notre site, une erreur manifeste de prix (0€) est apparue sur le produit que vous avez commandé ce jour. Nous sommes donc contraints d'annuler votre commande. Toutefois l'article reste disponible à un prix remisé de 500 euros comme mentionné sur sa fiche :
<http://www4.fnac.com/Shelf/Article.aspx?PRID=1967427>
Nous vous prions d'accepter toutes nos excuses pour ce désagrément. L'Équipe du Service client Fnac.com
Ils reconnaissent avoir fait une erreur. En plus le prix affiché était de 8 euros (ecotaxe) et pas de 0 comme indiqué. Les CGV du site indiquent ceci :
Article 1 - Prix
1.1 - Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de traitement et d'expédition. (voir expédition /délais et coûts).
1.2 - Fnac.com se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.
Aucune mention n'est faite dans les CGV des éventuelles erreurs de prix, ni de l'annulation. Cet argument pourrait-il être suffisant devant un tribunal pour obliger le site à effectuer l'envoi des commandes ?
lien des CGV :

<http://www.fnac.com/help/A11.asp?NID=%2D11&RNID=%2D11&SID=c067d471%2D72fc%2D3adc%2D>
d'avance de vos éclaircissements.

Par **Jurigaby**, le **26/10/2007** à **12:55**

Bonjour..nrnrnNon désolé mais franchement là, l'erreur est ellement grossière que je me demande comment un juge peut ne pas annuler ce contrat..nrndésolé pour vous..